



“
**REVENEZ AU
SEIGNEUR
VOTRE DIEU,
CAR IL EST
TENDRE ET
MISÉRICORDIEUX**
”
JOEL 2,13

Mgr Jean-Marc Micas

... Evêque de Tarbes Lourdes ...

“REVEenez AU SEIGNEUR VOTRE DIEU, CAR IL EST TENDRE ET MISÉRICORDIEUX”

JOËL 2,13 - 1^{ÈRE} LECTURE DU MERCREDI DES CENDRES

Chers frères et sœurs,

Comme annoncé dans le dernier Bulletin Diocésain, je souhaitais, au début de ce temps favorable qu'est le carême, relire avec vous ces premiers mois de mission au service de notre diocèse de Tarbes et Lourdes.

Nommé il y a 11 mois, ordonné et « installé » officiellement il y a neuf mois, je n'ai pas vu le temps passer ! Je découvre peu à peu les réalités du diocèse, son territoire, les communautés qui le composent, dans les parties rurales et celles, plus urbaines de Tarbes et de Lourdes (28 Ensembles paroissiaux regroupés en 6 doyennés, Maison d'arrêt de Tarbes et Centre pénitentiaire de Lannemezan, Hôpital psychiatrique de Pinas, Aumônerie des Gens du Voyage, Aumônerie des étudiants et diverses aumôneries et mouvements de jeunes, Hospitalité de Bigorre, etc.) ; les nombreuses communautés religieuses et « associations de fidèles ». Je découvre aussi les personnes engagées au service de la mission : mes collaborateurs les plus proches d'abord

que sont les prêtres, les diacres, les Laïcs en Mission Ecclésiale, les personnes consacrées, les salariés du diocèse et du Sanctuaire, les fidèles des paroisses. Je découvre également les personnes qui, tout en n'étant pas spécialement fidèles de notre diocèse, font partie de ceux avec qui des liens de collaboration existent de manière étroite : responsables de l'Etat, autorités civiles de diverses administrations, autorités militaires nombreuses chez nous, élus de notre territoire. Dans cette évocation, je n'oublie pas nos frères et sœurs protestants et orthodoxes rencontrés à Tarbes ou à Lourdes, ni les croyants de l'Islam que je rencontrerai prochainement, ni ceux du judaïsme que je souhaite aussi rencontrer.

LOURDES

Le diocèse est fortement marqué par la présence et la proximité du Sanctuaire de Lourdes. Pendant 3 années (dont 2 marquées par la Covid-19), le Sanctuaire a vécu relativement séparé du diocèse (tout en continuant à le soutenir spirituellement et matériellement). Un évêque propre au Sanctuaire (Mgr Antoine Hérouard) et un Recteur (le P. Olivier Ribadeau Dumas) ont travaillé, sur mandat du Saint-Siège et de la Conférence des Evêques de France, à le doter de nouveaux statuts juridiques et à réfléchir à son avenir. Aujourd'hui devenu « sanctuaire national », l'évêque du diocèse est à nouveau en charge du Sanctuaire, selon les statuts, et est aidé dans sa mission par un « Conseil d'orientation » nommé par la Conférence des Evêques de France. Ce Conseil se réunit deux fois par an et donne son avis sur les décisions que doit prendre l'évêque, comme n'importe quel autre « conseil épiscopal ». J'ai pu mesurer déjà combien ce nouveau conseil est une aide

banes depuis le 1^{er} septembre) et moi-même.

Au-delà de l'aspect juridique, la présence et la proximité de Lourdes marquent très profondément l'identité spirituelle du diocèse. La 1^{ère} apparition de Marie à Bernadette a eu lieu il y a 165 ans. Bernadette a été canonisée il y a 90 ans. Des millions des pèlerins ont répondu au Message de Lourdes et reviennent à nouveau vers la Grotte de Massabielle, du monde entier. C'est une grâce immense pour notre Eglise diocésaine. Je souhaite du fond du cœur vivre ma mission non pas comme un évêque qui aurait deux diocèses ou l'équivalent, mais comme étant au service d'un diocèse unique, à deux poumons, immensément chanceux d'être ainsi béni du Ciel ! La distinction juridique du diocèse et du Sanctuaire ne se traduit aucunement par une séparation. Nous avons sans doute encore à trouver comment mieux recevoir cette grâce.

LA MISSION

« **L'**Église est faite pour évangéliser » écrivait en son temps saint Paul VI. Je découvre nombre de personnes et de lieux résolument tournés vers le témoignage évangélique et l'annonce explicite de la foi. Je m'en réjouis. C'est stimulant pour l'Eglise. C'est stimulant pour moi. Dans les paroisses que j'ai pu visiter à l'occasion de l'installation d'un nouveau curé ou rencontrer l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale), dans les mouvements et les services diocésains, au Sanctuaire à Lourdes, la qualité spirituelle et ecclésiale de quantité de personnes m'impressionne et, j'ose le dire, m'émeut profondément. L'imagination, l'énergie, l'engagement, la générosité, l'amour de Dieu et de l'Eglise ne manquent certainement pas. Les « styles » non plus !

La diversité de l'Eglise catholique, et plus encore, la diversité de l'Eglise catholique en France, est bien présente dans ce diocèse : frères et sœurs de « facture » traditionnelle, frères et sœurs héritiers du catholicisme social, membres et « militants » des différents mouvements d'Action Catholique, frères et sœurs charismatiques composent la belle famille

de notre Eglise diocésaine, et les « frontières » entre les uns et les autres ne sont pas étanches ! Je vois bien qu'un enjeu majeur est de faire l'unité de cette belle diversité. L'histoire de l'Eglise est marquée par bien des divisions : nous n'y échappons pas. Les « styles » des uns agacent les autres, et réciproquement. Au-delà des styles, il y a des convictions, des manières de comprendre la mission de l'Eglise et son rapport à la société, il y a des lectures diverses de l'histoire, des manières diverses d'accueillir les enseignements du Concile Vatican II et des papes, des manières diverses d'apprécier la personnalité, le style, l'enseignement du Pape François...

Souvent, je pense à la prière de Jésus avant de mourir : « **Qu'ils soient un afin que le monde croie !** » (Cf. Jean 17) Jésus lie la conversion du monde, sa foi, à l'unité visible de ses disciples. Nous sommes loin du compte ! Entre Eglises « officielles », mais aussi au sein de notre propre communauté catholique. Ce n'est pas toujours du conflit « ouvert », Dieu merci je trouve que les choses ici sont plutôt paisibles (!), mais on sent bien que le cœur n'y est pas. Quel dommage !

Depuis mon « observatoire » je trouve les uns et les autres beaux et attachants, manifestant une facette particulière de la richesse du Corps du Christ. Et comme personne ne peut à soi seul épuiser toute la richesse de Dieu, il faut toutes ces facettes pour que l'invisible devienne visible. Mais pour cela, il faut aussi que chaque membre du corps se sente relié aux autres, et indispensable (pour reprendre une image chère à saint Paul). **Je sens qu'un aspect majeur de ma mission consiste à servir cette unité**

du corps ecclésial dans le diocèse.

Il ne s'agit pas seulement de se « tolérer » pacifiquement, mais de se vouloir les uns les autres, et de s'aimer fraternellement. C'est cette unité qui est missionnaire, avant tout le reste. Nos efforts pour témoigner du Christ et de l'Evangile ne porteront de fruits réels que si nous manifestons une union des cœurs réelle. *« Qu'ils soient un afin que le monde croie ! »* Le carême est un beau temps pour méditer cela et décider de nous convertir.

LES PAROISSES ET LES DOYENNÉS

Notre diocèse est composé de 469 communes pour 230.000 habitants. La moitié de la population habite entre Tarbes et Lourdes. De très nombreuses communes ont moins de 100 habitants. Contrairement à beaucoup de diocèses en France, Tarbes et Lourdes n'a pas procédé à une recomposition juridique des paroisses (suppression des anciennes, en gros aussi nombreuses que les communes, et création de « nouvelles », plus grandes et moins nombreuses). Les paroisses « officielles » ont été regroupées en Ensembles Paroissiaux (EP), eux-mêmes regroupés en Doyennés. En principe, un prêtre est

nommé Curé pour un EP, et parmi les prêtres du doyenné (curés, vicaires, administrateurs paroissiaux), un est nommé Doyen.

La composition des EP a tenu compte de paramètres cohérents (bassins de vie, scolaires, axes routiers, « pays » naturels...); celle des doyennés autant que possible. Il est clair qu'aujourd'hui la vie paroissiale se vit à l'échelle de l'EP (le doyenné est peu « ressenti » par la plupart des fidèles). Je constate qu'au sein de certains EP, l'unité n'est toujours pas faite (au plan pastoral, économique, spirituel) : un certain nombre de personnes sont très attachées à leur « clo-

cher » d'origine (ce qui est bon !) et participent peu à des propositions plus larges (ce qui est moins bon !). Certains doyennés ont une personnalité établie (Bagnères, Arge-lès, Maubourguet, Tarbes), d'autres peu ou pas (Lourdes, où Lourdes

ville et Lourdes rural sont bien distincts, et Lannemezan qui est immense et couvre plus d'un tiers du diocèse, de la frontière espagnole au Gers et à la Haute-Garonne).

LES PRÊTRES

Quelques chiffres, qui ne rendent pas compte des personnalités, tempéraments, états de santé, et surtout des « charismes » des uns et des autres...



Prêtres incardinés le diocèse de Tarbes et Lourdes :

- Moins de 75 ans : 19
Moins de 70 ans : 12
(4 sont de la Fraternité de Jérusalem, 2 sont assez gravement malades)
- Plus de 75 ans : 22

Prêtres de diocèses étrangers
(« Fidei donum » avec mandat à durée déterminée) : 17

Prêtres religieux
rendant service au diocèse : 14

Chapelains (sans autre mission dans le diocèse) : 23

LES DIACRES

Je découvre un corps diaconal très divers. Certains sont clairement engagés dans le diocèse, en paroisses, aumôneries (prisons, santé...), mouvements et

services diocésains. Pour d'autres, la santé ou l'âge ont limité les activités possibles. Deux candidats sont actuellement en formation provinciale à Toulouse.

PROJETS ET CHANTIERS

Tant du côté du diocèse que du côté de Lourdes, je prends la mesure des choses faites déjà, et aussi encore à faire. Au moment de ma nomination, on me demandait quels seraient mes projets. Je répondais alors, prudemment, qu'il me faudrait prendre le temps de découvrir, d'écouter, de comprendre, de réfléchir et de prier avant de risquer une réponse... J'aurais aimé très vite rencontrer chaque prêtre, individuellement, puis visiter les paroisses, méthodiquement, pour me faire une idée, avant de changer quoi que ce soit. Je connaissais la vieille règle de sage prudence qui consiste à ne faire aucune nomination la première année. Hélas ! les urgences, les imprévus m'ont obligé de faire autrement dès les premières semaines...

Outre les urgences, plusieurs « chantiers » ont été ouverts plus méthodiquement. D'autres devront l'être :

Du côté du diocèse

- **Conseil presbytéral (CP) :** Avec le Conseil épiscopal (issu de l'ancien Conseil de Mgr Brouwet et du Collège des Consultants qui a assisté le P. Jamet, Administrateur diocésain, pendant la « vacance »), nous avons établi de nouveaux statuts du Conseil presbytéral après une assemblée du presbytérium en novembre dernier. Le Nouveau Conseil presbytéral se réunira le 2 mai pour la 1ère fois.
- **Conseil diocésain de pastorale (CDP) :** Dans la dynamique du Synode sur la synodalité en cours à l'échelle de l'Eglise universelle, nous avons décidé la constitution d'un CDP. Une première assemblée diocésaine « constituante » se vivra à Tarbes le 20 mai prochain avec tous les fidèles qui le désirent.

Ces deux conseils auront à réfléchir à la manière pour notre diocèse de bien répondre à sa mission : soutenir les fidèles dans leur vie de foi et dans leur témoignage du Christ et de l'Evangile auprès de tous. Cela passera concrètement par un « examen » des structures, des outils, des services diocésains, des organisations déjà là, et sans doute par une réforme de tout cela. Déjà, depuis la rentrée de septembre, les prêtres, diacres,

consacrés et fidèles du doyenné de Tarbes réfléchissent à une manière plus adaptée de nous organiser à Tarbes et alentour.

- **Communication** : Avec Mme Anne-Rose Jankovic, Déléguée diocésaine pour la communication et responsable d'Antenne à Radio Présence, nous travaillons à repenser le site internet du diocèse, la communication écrite (Bulletin Diocésain) et orale (Radio).

- **Immobilier** : Avec le Conseil Diocésain des Affaires Economiques et l'Econome diocésain, M. Pierre Villeminot, nous identifions que la situation immobilière du diocèse (églises, presbytères, locaux paroissiaux divers appartenant au diocèse, et Maison Saint-Paul) devra être considérée urgemment. Elle le sera en tenant compte des réflexions déjà faites ici ou là, et des décisions qui se prendront dans les prochains mois quant à l'organisation de la mission.

- **Lutte contre les abus** : Depuis la remise du Rapport de la CIASE, les choses se sont accélérées. Déjà, le diocèse était parmi les premiers à se doter d'une Cellule d'écoute des victimes d'abus commis par des clercs. Une charte avait été signée par Mgr Brouwet et est toujours appliquée. Un prêtre du Sanctuaire

est Délégué Episcopal pour la Protection et la Lutte contre les Abus (DEPLA). L'actualité de l'Eglise a rajouté des obligations aux dispositions déjà prises. Il s'agit de rendre l'Eglise toujours plus sûre pour regagner la confiance mise à mal chez les parents et nombre de fidèles. L'Eglise de France y travaille et la prochaine Assemblée plénière des évêques prendra de nouvelles décisions dans divers domaines identifiés par le Rapport de la CIASE. De notre côté, nous travaillons à une nouvelle charte et une réorganisation du service du DEPLA. Notamment, est décidé de nommer une femme à cette charge plutôt qu'un prêtre. Avec les membres de la Cellule d'écoute, j'encourage toute personne ayant eu à subir des abus de la part de clercs, à se manifester sans hésiter (soit auprès d'elle, soit auprès de France Victimes), afin que je puisse l'assurer que nous la croyons, que nous condamnons absolument les comportements qui ont à jamais bouleversé sa vie, que nous faisons tout notre possible pour que de tels agissements ne puissent se reproduire, et le cas échéant, qu'ils soient rigoureusement sanctionnés.

- **Ressources** : Cette année, plus que jamais, la question est d'une importance vitale. Les ressources de l'Eglise, et donc du diocèse, ne viennent que des dons des fidèles (Denier de l'Eglise, quêtes, offrandes à l'occasion d'un sacrement ou d'obsèques, offrandes de messes, dons divers). Les charges augmentent considérablement : prix de l'énergie en général, salaires de permanents laïcs qui remplacent des prêtres ou des religieuses pour continuer d'assurer les services que l'Eglise rend à tous. La recherche de ressources financières est une préoccupation permanente des services de l'Econome diocésain. Il nous faudra sans doute trouver d'autres manières de faire, mais le sujet est sensible et très complexe...

- **Enseignement catholique** : Dès mon arrivée, l'Enseignement catholique du diocèse a été une de mes préoccupations principales. L'institution a souffert ces dernières années. Les chefs d'établissement, les enseignants et personnels attendent beaucoup des décisions qui sont en train d'être prises. Provisoirement, après le licenciement du Directeur diocésain en avril, la Directrice diocésaine d'Auch a été mise à notre disposition pour un ¼ temps, en attendant que l'on trouve une

organisation pérenne de notre DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique). Avec Mme Bénédicte Andréjac, les chefs d'établissement, les OGEC (organismes de gestion) et l'APEL (Parents d'élèves), nous travaillons beaucoup pour trouver la bonne formule. Désormais cette réflexion est menée conjointement avec le diocèse d'Auch. L'école catholique remplit une mission essentielle pour l'Eglise. Elle est un des points de contact rares et précieux entre l'Eglise et les institutions de l'Etat. Elle est un lieu privilégié pour que l'éducation des enfants et des jeunes se fasse sur des fondamentaux de la foi chrétienne. Il faut particulièrement prendre soin de ce lien et de ce lieu !

- **Formation : Je souhaiterais que nous puissions investir à nouveaux frais dans la formation des prêtres et des laïcs.**

Pour les 1ers, le Saint-Siège rappelle que la formation continue est constitutive de la vie des prêtres diocésains. Pour les 2nds, elle est requise pour être officiellement envoyés en mission, dans les doyennés ou les Services diocésains.

- **Catéchèse et jeunes** : Partout en France, le nombre d'enfants catéchisés est en baisse. Il est sans aucun doute « indexé »

sur le niveau de la pratique religieuse des familles. Dans notre diocèse, les chiffres ne sont pas très bons. **Je souhaite que nous puissions réfléchir à ce domaine essentiel de l'annonce de la foi, aux enfants et à leurs familles.** Par ailleurs, Tarbes est un pôle universitaire non négligeable. Des projets liés à la Maison Saint-Paul existent pour eux déjà. Comment développer tout cela, le faire connaître ? Comment mieux soutenir et encourager les initiatives à destination des jeunes en général : mouvements, patronages, camps, JMJ ; etc. ? Que de belles choses existent déjà ! L'année prochaine, du 20 au 23 octobre, nous participerons au Rassemblement National « Kerygma » organisé à Lourdes par la Conférence des Évêques de France.

- **Vocations : Je souhaite ouvrir une réflexion sur l'appel aux ministères de prêtre et de diacre.** Ces ministères sont beaux et exigeants. Ils sont nécessaires à la vie et à la mission de l'Eglise. Comment, dans la prière et des actions concrètes, se saisir de l'appel à ces ministères en Eglise diocésaine ? Par ailleurs, le Pape François vient de modifier significativement les dispositions de l'Eglise catholique concernant les Ministères institués. Autrefois quasi réservé

aux futurs diacres et prêtres, les ministères du Lectorat et de l'Acolytat sont aujourd'hui ouverts aux femmes. Un nouveau ministère institué a aussi été créé : celui de « Catéchiste » (au sens des responsables de communautés comme on peut en connaître en Afrique ou en Amérique latine). Le Saint-Siège demande aux évêques d'avancer dans la mise en œuvre de ces ministères.

- **Service de la charité :** Quelle richesse de générosité et de véritable charité évangélique vécue dans notre diocèse, grâce à Lourdes notamment, mais pas seulement ! Secours Catholique, Associations liées au charisme de saint Vincent de Paul, CCFD, initiatives paroissiales, et autres sont attentifs à mettre en œuvre la parabole du Bon Samaritain. Je suis impressionné et fier de cette réalité vécue. Sans doute faut-il encore mieux identifier ce qui se fait, et aussi ce qui ne se fait pas encore, pour répondre aux besoins qui nous pressent... **La mise en pratique cohérente du couple « La foi et les œuvres » est une obligation incontournable.** Les 13 et 14 mai prochains, une délégation du diocèse participera au rassemblement Provincial « Le Printemps de la diaconie » organisé à Toulouse.

L'arrivée d'un nouvel évêque et d'un nouveau recteur interviennent au moment où Lourdes vit une mutation importante, bien au-delà de ses nouveaux statuts ! La période passée a permis de réfléchir à de nouvelles initiatives pour renouveler la manière d'accueillir les pèlerins qui changent. Notre nomination, celle du P. Daubanes et la mienne, s'accompagne du désir exprimé au Vatican et ailleurs de voir le Sanctuaire se recentrer toujours plus clairement sur la Grotte et le Message confié à Bernadette par Marie. De très gros efforts de structures ont été accomplis. Les nécessaires et urgentes préoccupations matérielles ont été efficacement honorées. Des projets ambitieux ont vu le jour. Les récentes « Journées de Lourdes » ont permis de partager tout cela avec les directeurs et organisateurs de pèlerinages du monde entier. Le Projet « Lourdes 2030¹ » s'inscrit

dans un double mouvement : celui de mettre aux normes de nombreuses installations vieillissantes (Villages des Jeunes, Accueils, etc.) et d'accueillir les nouveaux pèlerins qu'il faut introduire avec pédagogie et catéchèse à ce qu'ils vont découvrir à Lourdes. Le projet a été accueilli avec enthousiasme. Enfin, la communauté des chapelains au service de l'accueil spirituel et pastoral de tous les pèlerins, est en perpétuel renouvellement : des chapelains retournent dans leurs communautés ou diocèses d'origine, et d'autres arrivent. C'est un défi permanent pour les responsables du Sanctuaire (le recteur et moi-même) de trouver les bonnes personnes pour les diverses missions à honorer.

¹ Distinct bien évidemment du « Plan Avenir Lourdes » de la Ville de Lourdes, même si les deux « visions » doivent se coordonner pour une certaine part.

AVENIR DES PAROISSES

Ce dernier point n'est pas le plus facile... Compte tenu des éléments partagés ci-dessus : la mission première de l'Eglise (le témoignage évangélique et missionnaire), les organisations déjà là, la réalité des moyens disponibles (humains et matériels), **le statu quo n'est plus tenable.** Pendant longtemps on a élargi les Ensemble Paroissiaux. Ce système atteint ses limites. On a aussi fait appel à de nombreux prêtres « *fidei donum* ». Sans remettre en cause l'enrichissement réciproque apporté à nos Eglises diocésaines par ces échanges, ce n'est pas la solution à la diminution du nombre de prêtres. Ce ne serait juste ni pour ces prêtres généreux, ni pour nos diocèses, ni pour l'appel aux vocations (prêtres, diacres et laïcs) à développer

Beaucoup de diocèses avant nous se sont penchés sur la question, résolument. En beaucoup d'endroits des « formules » nouvelles se cherchent, des initiatives se prennent. L'idée de définir quelques lieux stables où vivent des « fraternités missionnaires » (composées de prêtres, de diacres, de consacrés, de laïcs) est une piste parmi d'autres. L'année dernière, Mgr Lacombe, archevêque d'Auch,

et Mgr Eychenne, alors évêque de Pamiers, sont venus entretenir les prêtres du diocèse de la recherche vécue dans leur diocèse. Ils ont gardé un souvenir fort de cette rencontre.

Comme je le disais au début, je rêvais en arrivant de rencontrer tous les prêtres individuellement : j'en ai à ce jour rencontrés la plupart, mais non pas encore tout à fait tous. Je rêvais de faire le tour des ensembles paroissiaux : j'en ai rencontré beaucoup, mais non pas encore tout à fait tous. Je rêvais de ne faire aucune nomination avant une année : là aussi, j'ai été rattrapé par la réalité dès les premiers jours après mon ordination. Aujourd'hui, je rêverais d'avoir le temps d'organiser une vaste réflexion diocésaine, de type synodal, pour réorganiser la manière de servir au mieux les communautés paroissiales du diocèse et de soutenir les fidèles dans leur mission baptismale. Hélas, je crains que là encore, le calendrier imposé par la réalité ne permette pas tout à fait cela.

Avec mes collaborateurs, nous ne renonçons pas pour autant à « bien faire les choses », c'est-à-dire à les faire avec tous, autant que cela est possible. Récemment, le Conseil

épiscopal – constitué de 5 prêtres, d'1 diacre et de 3 laïcs (2 femmes et 1 homme) – s'est retiré 24 heures à Tournay. Là, portés par la prière de nos frères bénédictins, nous avons partagé en profondeur, en frères et sœurs, l'avenir du diocèse et de son organisation, notamment pour ce qui concerne les paroisses et les doyennés. Nous avons formulé une chose importante : celle d'essayer de **ne pas partir des besoins de notre annuaire tel qu'il est** (« le prêtre de tel endroit s'en va : qui met-on à sa place ? »), **mais des « charismes » des personnes** (tel prêtre est plus fait pour ceci que pour cela : renoncer à lui demander tel service sous prétexte que c'est mon besoin, pour lui permettre de déployer ce don de Dieu. Au final, ce don est fait à l'Eglise, au diocèse, et portera du fruit en abondance). Ainsi formulé, l'idéal est juste. La réalité est aussi qu'il faut bien honorer des besoins... Articuler les deux démarches n'est évidemment pas facile, ni en théorie, ni en pratique. Pourtant, garder cela en tête et au cœur, aide à ne pas ré-

fléchir et décider « égoïstement », seulement préoccupé de nos intérêts propres : **cela oblige à penser à l'autre et au bien commun, notre bien à tous, vu du point de vue de Dieu, autant que possible.**

Concrètement, nous avons établi que **le statu quo n'étant plus tenable** (cela fait des années que je l'entends dire : désormais nous y sommes !), **il faut se préparer à faire autrement.** Comment ? On ne sait pas encore, mais « autrement ». Le carême ne sera sans doute pas assez long pour s'y préparer spirituellement. Les différents conseils y travailleront. J'aimerais que beaucoup puissent y réfléchir aussi, dans les paroisses, les mouvements, les équipes de toutes sortes. Peut-être un futur synode diocésain (ou l'équivalent) nous permettra d'y travailler ensemble plus largement. En attendant des décisions urgentes devront être prises pour assurer l'immédiat. Elles bousculeront sans aucun doute nombre d'entre vous. Elles seront à accueillir dans la confiance.



ENVOI

Au début de ce carême, j'aime faire mémoire de la vocation d'Abraham. Appelé à quitter son pays vers un pays dont « l'adresse » lui sera donnée une fois qu'il se sera mis en route. Il est notre Père dans la foi. L'Eglise est en pèlerinage sur la terre. Saint Paul nous rappelle que nous sommes citoyens du ciel. Et bien la page d'histoire de l'Eglise que notre génération est appelée à écrire nous rappelle ces grands principes fondateurs. Que le Seigneur nous aide à nous mettre en route dans la foi. Et que Marie, Notre Dame de Lourdes dont les projets ont été quelque peu bousculés par Dieu et qui ne l'a jamais regretté (!), soit pour nous modèle d'abandon à la volonté divine. Alors notre descendance sera à nouveau aussi nombreuse que les étoiles dans le ciel, que le sable au rivage des mers !

Belle montée vers Pâques à tous, et que Dieu vous garde !

+ Jean-Marc Micas



POURSUIVRE

Des idées pour prolonger les choses :

1 Prière pour le diocèse (à dire seul ou ensemble, par exemple le dimanche après la messe) au dos de cette lettre.

2 Se retrouver une ou plusieurs fois, en paroisse, en équipe synodale, en doyenné, en communauté, entre prêtres, etc... **et répondre à quelques questions** simples :

- Là où vous êtes, quelle conversion vous semble urgente à vivre ?
- De quelle formation avez-vous besoin ?
- Vos réactions à cette lettre, suggestions...



DIOCÈSE

TARBES ET LOURDES

Diocèse de Tarbes-Lourdes - catholique65.fr

Conception graphique : Thomas Gaudin / Images : Thomas Gaudin, Diocèse de Tarbes Lourdes
Tous droits réservés Diocèse de Tarbes-Lourdes 2023

INDEX

p.3
LOURDES

p.4
LA MISSION

p.5
**LES PAROISSES ET
LES DOYENNES**

p.6
LES PRÊTRES

p.6
LES DIACRES

p.7
**PROJETS ET
CHANTIERS**
Du côté du diocèse
Du côté du Sanctuaire

p.12
**AVENIR
DES PAROISSES**

p.14
ENVOI

PRIÈRE POUR LE DIOCÈSE

DIEU NOTRE PÈRE,

Toi qui as envoyé ton Fils dans le monde
pour rassembler tes enfants dispersés,
et constituer un peuple uni dans l'Esprit-Saint,

Toi qui nous as engendrés à la
Vie nouvelle de ton Royaume,

À la prière de sainte Bernadette
et des saints de notre diocèse,
veille sur ton Église en chemin
sur cette terre de Bigorre.

Fais-la grandir dans la fidélité au Christ,
pour qu'elle rayonne de la lumière de l'Évangile.

Renouvelle en chacun de nous la foi,
l'espérance et la charité.

Enlève de nos cœurs les obstacles
à la communion et à la mission,

Ouvre-nous à ton Esprit
qui fait toutes choses nouvelles.

Donne à ton Église les serveurs
nécessaires à sa mission,
prêtres, diacres, ministres laïcs,
fidèles engagés.

Renouvelle au milieu de nous
le charisme de la vie religieuse.

Ouvre le cœur des jeunes
aux appels que tu leur adresses.

Que notre Église diocésaine soit unie,
fraternelle avec tous,
attentive à toutes les pauvretés
matérielles, morales et spirituelles,
vivant et annonçant la vérité de l'Évangile,
pour que le monde croie, aime et espère en toi.

Ô Marie, Notre Dame de Lourdes,
porte notre prière et soutiens notre mission.

AMEN.